

Bulletin municipal

AUGNY



JUILLET 2018

RENDEZ-VOUS
AUX JARDINS 2018

P 16



Village Fleuri



Commune
nature





Sommaire

→ Mot du Maire	P 3
→ Cadre de vie	P 4-5
→ Travaux	P 6-7
→ Vie scolaire	P 8-12
→ Périscolaire	P 12-13
→ Vie culturelle	P 14-17
→ Vie sportive	P 18-21
→ Vie citoyenne	P 25
→ Vie sociale	P 26-32
→ Budget	P 33
→ Vie municipale	P 34-35
→ Metz Métropole	P 36-39
→ Vie économique	P 40
→ Etat civil	P 42

www.augny.fr
et application mobile



VOTRE MAIRIE, HORAIRES D'ÉTÉ :
Période estivale : du 09 juillet
 au 24 août 2018
 • **Du lundi au jeudi :** de 8h00 à 13h00
 • **Le vendredi :** de 8h00 à 12h00
 Reprise des horaires habituels à
 compter du lundi 27 août 2018



Nouvelle adresse
Mairie d'AUGNY
 3, rue de la Libération
 57685 AUGNY
 Tél. 03 87 38 32 94
 Fax : 03 87 38 36 62
 www.augny.fr
 direction@augny.fr

Directeur de Publication :
 François HENRION

**Présidente du Comité de
 rédaction :** Chantal LEMIRE

Comité de Rédaction :
 Sophie BICHWILLER, Yves CAVAGNI, Nicole
 FRANIATTE, Béatrice
 GLATTFELDER, François HENRION,
 Céline KREBS,

Conception et Impression :
 TEKPRESSE (57)

TIRAGE : 1 000 exemplaires

Photographies : Commission
 Communication : Chantal LEMIRE, Associa-
 tions, écoles, périscolaire,
 Daniel NEISIUS

Les articles de ce magazine ont été
 rédigés avec le concours de : le CSJ,
 les associations, le Comité des Fêtes.

Dépôt légal : Avril 2016
 Revue distribuée gratuitement
 Reproduction interdite

Mot du Maire



Chères Aunéennes et chers Aunéens,

Un évènement rare a eu lieu au mois d'avril, dans notre commune : le déménagement de la Mairie. Nous sommes désormais installés dans de nouveaux locaux offrant l'avantage d'être fonctionnels, agréables, accessibles et répondant aux obligations d'accueil et de sécurité en vigueur. Nous souhaitons que les Aunéens puissent découvrir cet espace dédié à l'accueil de la population, en organisant une journée découverte au mois de septembre. Ce sera l'occasion de vous rendre compte de ce nouvel environnement de travail en rencontrant nos équipes.

Au mois de juin 2018, notre commune a démontré, à nouveau, le dynamisme de ses associations et de leurs bénévoles en étant le théâtre d'une riche programmation culturelle et sportive. Véritables acteurs au quotidien de l'animation de notre village, les associations sont également les fondations de l'édifice du « bien vivre ensemble ».

Nous investissons chaque année pour développer et améliorer nos services, renforcer l'attractivité de nos associations, et garantir la qualité d'instruction et de loisirs offerts à nos enfants. C'est dans ce but que nous avons lancé les travaux de réhabilitation du bâtiment périscolaire et secteur associatif. Débutés en juin 2018, ces travaux se poursuivront jusqu'au mois d'octobre 2019. Le coût hors taxe de l'opération s'élève à 1 810 000 € et le financement est assuré grâce à un important travail de recherche de subventions auprès de nos partenaires. Je tiens à remercier l'ensemble du service administratif qui m'a accompagné sur le montage de ces dossiers. Parfois fastidieux, souvent compliqué, mais au combien nécessaire, ce travail me permet aujourd'hui de vous informer de l'attribution d'une subvention globale d'un montant de 1 450 000 €.

La très bonne gestion de notre commune permet de dégager un produit conséquent en fonctionnement. Il nous donne une capacité importante d'investissement sans avoir recours à de nouveaux emprunts. La concrétisation de ces projets et la bonne santé financière de notre commune nous permettent de regarder l'avenir sereinement.

Enfin je voudrais saluer la mémoire de Monsieur Robert Weingaertner, Maire d'Augny de 1983 à 1989, qui nous a quitté le 24 juin 2018. Nous retiendrons notamment son engagement et son travail en faveur de la culture avec la création d'une bibliothèque municipale et de la jeunesse en créant la première cantine scolaire en partenariat avec le collègue Mazenod.

« Il est bon de prévoir et de se souvenir, un œil dans le passé, et l'autre vers l'avenir »

Publilius Syrus.

Je vous souhaite de très belles vacances.



François HENRION
Maire d'Augny



→ QUOI DE NEUF AU PARC SIMON ?

FILMS

Lors de la journée des « Rendez-vous aux jardins » 2017, un court film a été tourné pour situer le parc Simon dans la vie du village et rappeler sa spécificité. Le film est visible sur le site de la commune.

Actuellement un autre film est en préparation. La réalisation en a été confiée à la société « Grand Angle » installée sur la Zac d'Augny.

Equipée d'un drone ou de camera « au sol » une équipe de professionnels a traqué les plus belles vues du parc au cours des différentes saisons. Automne, hiver, printemps ont déjà été saisis. L'été doit encore être filmé. Puis un savant montage permettra de visionner le Parc Simon à travers les quatre saisons.

Faire connaître Augny de cette façon est un atout pour son développement. C'est également une façon de montrer aux sociétés qui nous accordent des subventions que le parc s'améliore et que chacun peut en bénéficier. Le film sera aussi proposé dans les offices de tourisme.

AMÉLIORATION DU SITE DE L'ÎLE

Après la réfection du mur quienserre l'île, un aménagement tout romantique est en cours d'achèvement.

Un chemin contourne le saule pleureur et mène à un petit banc qui permettra un repos confortable au bord de l'eau.

La pose de quelques marches permettra d'accéder à un mini belvédère et de profiter ainsi d'une perspective parfaite vers la fontaine en cours de rénovation.

Un choix de plantes fleuries acceptant l'ombre borde la limite avec l'eau et finit en délicatesse l'ambiance romantique de l'île, blottie au pied du saule pleureur.

LA SOURCE - FONTAINE



Dans le parc, réunion de chantier pour la remise en fonction de la fontaine.

Une fontaine en belle pierre se laisse oublier au creux de l'étang. Cette fontaine dans son environnement de rocailles est en cours de réhabilitation. Stèle et margelle seront refixées. Une pompe à roue fera remonter l'eau. Un cheminement bordé de plantations permettra de s'en approcher et de découvrir l'étang depuis cette berge en sous-bois.

La réhabilitation de la source va de pair avec un programme de suivi de la biodiversité des plantes aquatiques ou de bord d'eau. Les berges de l'étang sont précieuses : plantes variées, lieux de nidifications pour canards et poules d'eau, refuges pour libellules ou grenouilles.

C'est sur ce programme que la Fondation UEM a vu favorablement notre dossier de réhabilitation de l'étang et nous a accordé une subvention de 20 000 €.

On continue d'admirer le travail de toute l'équipe technique qui inlassablement tond, taille, nettoie, améliore...



Vue de la fontaine avant sa réhabilitation



→ MAIS OÙ SONT PASSÉS LES CANARDS ?

Surnommés Simon et Simone, les deux canards de Barbarie du parc Simon ont été les vedettes rustiques du parc pendant quelques années. Or on ne les voit plus. Que sont-ils devenus ? Ils ont été tués par un chien. La canne a disparu en mars et le canard en mai.

Bien sûr, au regard des catastrophes naturelles ou humaines que l'actualité nous déroule quotidiennement, la mort de deux canards est vite relativisée.

Mais cela nous en dit long sur l'attitude lamentable de certains propriétaires de chiens. Ceux-ci utilisent le parc comme un « crottoir » naturel, ils ne ramassent pas les déjections et laissent courir leur chien en toute liberté. Tout cela sans le moindre respect pour ce lieu public, pour les enfants qui n'osent plus courir ou les personnes (nombreuses) qui ont peur des chiens.

Les arguments évoqués par ces maîtres sont toujours les mêmes : « mon » chien est obéissant, il est gentil, n'a jamais mordu personne, ou encore : « s'il saute après les gens c'est pour jouer ». Soucieux d'informations, nous avons contacté un vétérinaire, afin d'évoquer le comportement canin dans un lieu public.

Sa réponse est sans appel :

« Il y a une seule règle : la laisse pour tous et la muselière pour les chiens dits « de première catégorie » (pit-bull...).

Le comportement du chien reste difficilement prévisible en cas de stress et l'animal peut alors devenir incontrôlable.

Les bagarres entre chiens sont très fréquentes et souvent à l'origine de morsures sur les maîtres qui essaient de les séparer. Un chien peut aussi s'enfuir pour échapper à son agresseur. Un chien peut aussi devenir méchant par simple peur.



Le propriétaire d'un chien doit pouvoir le maîtriser à chaque instant : seule la laisse le permet ! Aucune exception à cette règle simple pour le bien de tous »

Voilà qui est clair !

Le parc Simon est ouvert à tous 24h/24. Il est l'objet de beaucoup d'améliorations et de travaux continus de l'équipe technique. Actuellement les berges de l'étang sont en réhabilitation. Or des maîtres envoient leurs chiens à l'eau. Résultats : les plantations sont piétinées, les grillages tordus et les plants perdus !

Chacun s'y promène avec le désir de bénéficier de la sérénité du lieu. Il est inadmissible que des chiens en liberté nuisent à la tranquillité ou à la sécurité des promeneurs et dégradent les espaces plantés. Si le civisme de tous est sollicité, la police municipale est également prévenue. En cas de non-respect du règlement qui exige la tenue en laisse des chiens, règlement affiché à l'entrée du parc, la sanction sera appliquée. La police municipale peut verbaliser, le Maire également.



Venez découvrir nos produits à AUGNY-Village



Tous les jours de 8 h à 12 h et 14 h à 19 h

Y compris DIMANCHES & JOURS FÉRIÉS

Horticulteur depuis 4 générations

BICHWILLER 03 87 38 44 49

Anciennement Grandjean

18, rue St-Blaise
AUGNY-Village

→ TRAVAUX BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE

Les travaux du bâtiment périscolaire ont pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil de la structure et ainsi répondre aux besoins des familles, et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Le service sera organisé sur les 3 niveaux de l'aide droite du bâtiment Mazenod, avec au rez-de-chaussée la salle de restauration et la cuisine, au 1^{er} étage différentes salles d'activités cloisonnées et des salles de repos pour les plus petits, et au 2^{ème} étage les bureaux du personnel, salle de réunion et sanitaires.

Un nouveau hall d'entrée sera aménagé au niveau de l'escalier central avec un ascenseur, et une rampe d'accès à l'extérieur. Les travaux ont démarré en juin dernier et s'achèveront en septembre 2019.

Le planning des travaux est établi en fonction du service afin de maintenir l'accueil périscolaire et ne pas mettre en difficulté les familles. Différents déménagements seront à prévoir dans l'année, c'est ce que l'on appelle une opération à tiroirs !

Parallèlement, il a été décidé de lancer des travaux sur l'aile centrale du château qui héberge la bibliothèque, le Cercle Saint Jean et diverses associations. Couverture, isolation des combles, changement des fenêtres et ravalement de façade sont au programme.

	MONTANT HT	MONTANT TTC	SUBVENTION (69 %)	RETOUR TVA	COÛT RÉEL COMMUNE
TRAVAUX PÉRISCOLAIRE ET SECTEUR ASSOCIATIF	1 809 474 €	2 171 369 €	1 450 000 € *	356 191 €	564 453 €

* Subventions obtenues auprès de l'Etat, la CAF, le Département et une demande d'aide régionale de 200 000 € encore en cours d'instruction

→ DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PÉRISCOLAIRE

Un chantier s'achève, un autre débute....

Fin juin, les échafaudages ont été montés autour du bâtiment du périscolaire, impasse du Glissu et côté cour intérieure. Les travaux ont débuté par la toiture, puis suivront les murs, les fenêtres de l'aile centrale.

L'accueil de « Loisirs d'été » sera maintenu mais déménagera dans les locaux de l'école primaire.

Tout a été prévu pour recevoir les enfants et organiser les activités comme à l'habitude.

La fin des travaux est prévue pour la rentrée 2019.



URBANISME

→ AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET SÉCURITAIRE DE LA TRAVERSÉE D'AUGNY

Une réflexion est actuellement menée sur la requalification de la traversée d'Augny.

Il s'agit principalement des rues de la Libération, de Fey et une partie de la rue d'Orly pour lesquelles le flux journalier de véhicules atteint 8000 passages. Les objectifs principaux sont les suivants :

- améliorer les conditions de sécurité des tous les usagers et notamment les piétons et vélos ;
- définir un schéma fonctionnel qui intègre une meilleure organisation du stationnement ;
- réduire la vitesse au sein de la commune ;
- valoriser les espaces publics et le rapport aux paysages alentours dans un projet d'ensemble qui apporte une valeur ajoutée au cadre de vie ;
- enfouir les réseaux et redéfinir l'éclairage public dans un souci de réduction des consommations électriques et de mise en scène de la rue.

Pour mener à bien ce projet, la commune, après consultation, a choisi l'agence de paysage Claire ALLIOD



(Nancy) comme maître d'œuvre. Les études préliminaires ont démarré cette année et certains d'entre vous ont sans doute aperçu les géomètres prendre les relevés topographiques.

Un avant-projet doit être rendu avant la fin d'année 2018, avec la définition d'une enveloppe financière. S'en suivra la recherche de financements et de partenariats, notamment avec Metz Métropole, compétent en matière de voiries communales depuis le 1^{er} janvier 2018. Le début des travaux est espéré pour 2020.

→ REFECTION DES VOIRIES

La municipalité accorde une place importante à ses espaces publics et à son patrimoine afin d'offrir aux Aunéens des équipements en bon état, dans un souci permanent de sécurité et de confort.

De nombreuses réalisations très importantes ont ainsi vu le jour, parmi lesquelles le parc Simon, l'entrée Sud, ou encore le plateau sportif et cette année le périscolaire.

Au 1^{er} janvier 2018, les communes ont transféré la compétence « voirie communale » à Metz Métropole.

La commune en accord avec Metz Métropole, continuera à gérer le petit entretien courant des voiries. Pour l'investissement, un programme annuel est établi par Metz Métropole.

Pour cette année, une réfection des chaussées est prévue pour les rues des Roses et rue des Lilas.



→ SORTIE À ROMAGNE SOUS MONTFAUCON LE 25 MAI 2018

Les élèves de la classe de CM2 de M^{me} Willemin ont découvert dans le cadre de la Grande Guerre et de l'Armistice du 11 novembre 1918, le cimetière américain de Romagne sous Montfaucon avec ses 14 246 croix de marbre blanc où l'on rend hommage aux soldats américains.

Ils ont ensuite visité la **Grange-musée** née de la passion d'un homme, **Jean-Paul de Vries**.

Un musée surprenant de réalisme où les enfants pouvaient toucher les objets.

Cette sortie a été organisée par le Comité d'Augny du Souvenir Français avec le concours de la mairie d'Augny.



Départ à la retraite

Ca y est pour eux l'école est finie !
L'heure de la sortie approche.

*Nous souhaitons à
Francine VIOLIN et Thierry BOUCHY
une bonne retraite !*



→ À LA DÉCOUVERTE DU MONDE DES ABEILLES

Les élèves des classes de CM2 de M^{me} Willemin et de CM1 de M. Bouchy ont découvert le monde des abeilles lors d'une sortie à l'écomusée d'Hannonville-Sous-les-Côtes dans la Meuse.

À partir de la vie de la ruche, du travail de la reine, des ouvrières et des mâles, les enfants ont été amenés à découvrir la vie des abeilles, qui, en transportant le pollen jouent un rôle primordial dans la reproduction des plantes.

Ils ont découvert le métier d'apiculteur et son matériel, observé un rucher, fait connaissance avec la flore mellifère,

dégusté différentes sortes de miel et fabriqué des bougies à partir de cire d'abeille.

Tous sont revenus enchantés de cette journée riche et ensoleillée tout en étant sensibilisés à la fragilité de ces insectes si importants ainsi qu'aux menaces qui pèsent sur eux.



Prêts pour l'observation du rucher



Extraction du miel



Observation des cadres des ruches et des abeilles



Fabrication de bougies



→ SORTIE DU 11 JUIN À SONVAUX

Les élèves de Mme Bertringer de l'UPE2A ,les CP de M^{me} Violin et les CE1 de M. Huysentruyt ont passé une belle journée à la ferme de Sonvaux.

La journée a été bien remplie.

En effet 4 ateliers attendaient les enfants .

Ils ont :

- découvert le poney à l'atelier « manège » où ils se sont occupés et ont monté les animaux.
- profité d'une belle balade en calèche dans le village.
- Confectionné un joli bracelet en cuir à l'atelier « cuir »
- Découvert toutes sortes d'animaux de races rares lors de la visite de la fermeet même donné le biberon à de toutes petites chèvres !

Tous sont rentrés la tête chargée de beaux souvenirs.



→ DÉCOUVERTE DU TRÉBUCHE ET AU CHÂTEAU DE JAULNY

Les élèves des classes de CE2 et CE2/CM1 ont découvert le Château de Jaulny lors de leur sortie du 19 juin.

Au château de Jaulny, nous avons vu un trébuchet reconstitué.

Le trébuchet est une machine de guerre du Moyen-Age apparue au 12^{ème} siècle.

Il est très vite devenu une arme redoutable. Il fonctionne selon le principe du balancier grâce à un seul et lourd contrepoids mobile (jusqu'à 18 tonnes). Engin d'attaque, il était utilisé pour détruire les murailles et permettre l'assaut. De nombreux châteaux se sont rendus à sa simple vue.

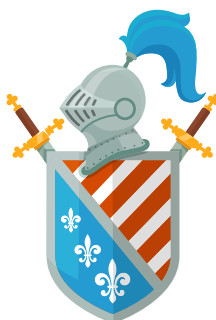
Il fallait parfois jusqu'à 100 hommes pour le manipuler. Souvent, on ne pouvait tirer que 1 à 2 coups à l'heure. Les boulets pouvaient peser jusqu'à 100 kg et être projetés à plusieurs centaines de mètres.

Nous avons fait fonctionner des petits trébuchets miniatures. Il fallait essayer d'atteindre une cible avec des balles de golf. Nous étions par équipes de 2.

C'était très rigolo.

Nous avons aussi découvert et touché d'autres armes et armures du Moyen Age, plus petites celle-là : une épée, un fléau d'arme, un heaume, une cotte de mailles...

Nous avons passé une bonne journée, nous nous en souviendrons longtemps !



→ FÊTE DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE

Les enfants des écoles ont présenté leur spectacle de fin d'année.

Les maternelles, un peu hésitants et joliment parés, se sont produits le vendredi après-midi et les élémentaires le samedi matin. Et, bonne surprise, **l'Italie était à l'honneur** et a ému le Président du Comité des Fêtes, puisque c'était le thème choisi pour les trois jours de fête.

Ces spectacles se sont déroulés sur le site de la Fête Patronale, installé depuis quelques jours par le Comité des Fêtes. Les conditions ont donc été optimales pour que les représentations se déroulent au mieux et en toute sécurité.

Une kermesse, organisée par l'association des parents d'élèves, a prolongé cette journée du samedi et beaucoup amusé les enfants.

Le thème choisi par les maternelles était l'Afrique. Danses et chants aux couleurs chaudes de l'Afrique ont suscité d'énormes applaudissements.

Le samedi, les élémentaires se sont exprimés sur le thème de la Fête : l'Italie.

- Le western spaghetti,
- La Tarantelle
- Fellini, etc.



Les maternelles



Les primaires

→ APE 2018

L'association des parents d'élèves c'est avant tout un groupe de parents bénévoles, élus ou non au sein du conseil d'école. En fonction de leurs envies et de leur disponibilité, ils partagent avec leurs enfants des activités au profit des écoles :

NOS ACTIONS : Pour le **Marché de Noël**, qui a lieu le dernier week-end de Novembre, nous avons confectionnés des objets, petits et grands et ceux qui ont un talent culinaire ont cuisiné des biscuits au profit des enfants. L'APE y participe depuis 3 ans.

La **1^{ère} fête de Carnaval** s'est déroulée en mars 2017 : déguisements à l'honneur, jeux de groupe, confection de masques et goûter.

La **traditionnelle chasse aux œufs**, est organisée par le Comité des Fêtes : vente de crêpes, atelier dessins, chamboule tout. 150 euros remis aux écoles.

La **fête des écoles** a lieu, sur le site de la fête Patronale, à l'espace Mazenod, l'avant dernier week-end de juin. Le spectacle des enfants de maternelle à lieu le

vendredi après-midi et les primaires le samedi matin, s'en suit le traditionnel et convivial barbecue à midi. Le traiteur Pascal GALL nous accompagne fidèlement depuis 4 ans.

L'après-midi une kermesse très appréciée des enfants est organisée avec l'aide du club ados du périscolaire. Cette belle journée rapporte 2 000 euros, somme qui permettra de financer une partie des sorties scolaires, les spectacles et les transports en bus des classes maternelles et primaires.

Nous vous souhaitons de belles vacances estivales dans l'attente de la rentrée le lundi 3 septembre 2018 où nous serons heureux de vous offrir le café et les gâteaux dès 8h30.

→ ÉCOLE MATERNELLE « LES GALOPINS »

Monsieur François LEWIS est le directeur de l'établissement.

HORAIRES DE L'ÉCOLE :

Cours du matin : 8h30 - 11h45 : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

8h45 - 11h45 : Mercredi

Cours de l'après-midi : 13h45 - 15h45 : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Maternelle : 85 élèves

ÉCOLE MATERNELLE	PROFESSEUR	NOMBRE D'ÉLÈVES
PETITE/MOYENNE SECTION	M ^{me} DHENNE	29
MOYENNE /GRANDE SECTION	M ^{me} BERTRINGER	27
GRANDE SECTION	M ^{me} SCHEID	29

→ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « LE PATURAL »

Primaire : 161 élèves

ÉCOLE PRIMAIRE	PROFESSEUR	NOMBRE D'ÉLÈVES
CP	M ^{me} EHRHARDT	26
CP/CE1	M. HUYSENTRUYT	7/18
CE1/CE2	M. LEWIS	8/17
CE2/CM1	M. BARBIER	17/9
CM1/CM2	M ^{me} WILLEMIN	15/10
CM2	M ^{me} FRIANG	27
UPE2A (unité pédagogique pour enfants allophones arrivants)	M ^{me} MIRAMBET	7



Nouveau téléphone

Ecole Maternelle : 03 87 76 84 97

Ecole Élémentaire : 03 87 38 49 42

→ L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire c'est passer d'un univers à un autre, de l'école à la famille, ou de la famille à l'école. C'est un lieu de plus dans la journée et un nouveau temps de collectivité et c'est aussi l'apprentissage de la vie en société.



Kermesse du périscolaire du mercredi 13 juin

Le « jardin pédagogique » mis en place par les services techniques et entretenu par les enfants durant leur temps périscolaire.

Les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux sont donc des éléments très importants pour que ce moment d'accueil soit agréable.

La municipalité a entrepris une réhabilitation totale des locaux, les travaux seront terminés pour la rentrée 2019.

Cette année de transition accueillera les enfants dans les meilleures conditions, grâce aussi à une équipe performante, dirigée par Aline Balosso.

Responsable de la structure, elle dirige une équipe d'animateurs dynamiques, disponibles, créatifs, patients et à l'écoute des enfants.

L'année écoulée montre effectivement que cette équipe a su mettre en évidence toutes ces compétences.

L'accueil commence dès 7h30 et se sont en moyenne **32 enfants** qui arrivent.

Sur le temps de midi, la cantine fonctionne avec deux services puisqu'elle reçoit une centaine d'affamés, et quelques 70 élèves fréquentent le périscolaire le soir.

Pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs est organisé la première semaine des vacances (sauf Noël) et tout le mois de juillet.

L'année scolaire écoulée, se sont 45 enfants qui ont été accueillis à la Toussaint, 43 en Février, 36 aux vacances de printemps et 50 le seront du 9 juillet au 3 août 2018.

Pour chaque session, un thème est choisi, tels que **la fête foraine, l'Afrique, la science dans tous ses états, capes et épées...** et la semaine d'activités se termine par une fête.

L'accueil périscolaire, c'est aussi un rendez-vous pour les « ados » qui se retrouvent tous les vendredis soir sous la responsabilité d'un animateur.

Vacances des « ados » : 3 auniens participent à ce voyage cette année. Organisé par les PEP 57, ils se rendront en Italie du 16 au 25 juillet.



Animation périscolaire vacances février
thème Afrique

→ NAP



Le périscolaire offre des activités diverses et variées dans le cadre des « **Nouvelles Activités Périscolaires** ». Durant ce moment, certaines associations du village prennent en charge des groupes tentés par le football, le tennis, le raku ou encore la peinture... Un cycle dure environ 6 semaines.

Ici, les enfants de l'atelier peinture ont travaillé sur le **thème de la copie, et leurs œuvres ont été exposées à la chapelle lors de l'exposition des « Remarquables »**. D'autres activités font appel à des intervenants extérieurs, tels que l'atelier cirque, le club nature...

Le financement de telles activités est rendu possible notamment grâce au fond d'amorçage pour les rythmes scolaires.

ARTS SANS LIMITE

L'association a organisé, les 17 et 18 mars, le Salon « Harmonie et Bien-Etre » en collaboration avec Martine Castello. Nous avons accueilli des thérapeutes, conseillers, conférenciers, animateurs d'ateliers dans l'ambiance feutrée de la Chapelle. Là se trouvaient de nombreux stands et ateliers tels que la sophrologie, la luxopuncture, le yoga du rire, le kobido, l'hypnose, la pratique de luminothérapie, la bio-énergie, la thérapie manuelle énergétique, la thérapie par les minéraux, par les plantes, le reiki, et bien d'autres choses encore.

La grande exposition des « Remarquables » s'est tenue du 1^{er} au 7 juin.

L'exposition de 130 copies de grands maîtres de la peinture a été un vrai régal pour les yeux. Elle a unanimement été appréciée par les amateurs d'art, que ce soit les professionnels de la copie ou les membres de notre association.



Coup de cœur du jury de la Mairie.

→ UNE « MAGIC AVENTURES » CHEZ NOS AÎNÉS !

La politique culturelle a changé en 2018, en effet pour être au plus près de la population, le choix a été fait de proposer un spectacle de magie pour nos seniors lors du repas des aînés le 28 janvier 2018.

Le show « Magic Aventures » proposé par Fabrice FRANCOIS et sa partenaire Laurence a connu un franc succès. La grande illusion était au rendez-vous et la participation de plusieurs spectateurs n'a fait qu'amplifier l'effet « OUAH ! »

Fabrice FRANCOIS est un magicien reconnu sur la région et au Luxembourg, il aime faire voyager ses spectateurs, tambour battant il nous emmène dans un théâtre d'illusions comme à la télévision.

Il est aussi un formidable animateur et ses qualités de DJ ont séduit les participants qui ont eu bien du mal à quitter la piste !

Disparus les « T'as mal où ? », sur le « dance floor » il n'y avait plus que des seniors déchaînés qui avaient retrouvé une vitalité d'adolescent !



→ DE LA CULTURE POUR NOS ENFANTS !

Le conservatoire Gabriel PIERNE de Metz passe par Augny

LE CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNE DE METZ PASSE PAR AUGNY

Le 16 février 2018 le Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné – Metz Métropole a proposé aux communes de la Métropole un spectacle élaboré au sein de cette structure par les classes de clarinette de Joan Dantresangle et André Weinborn. Ce concert était accompagné par l'école de danse « jazz » de Lucile Diou.

Un texte de Sophie Chérier sur une musique et arrangements de Vincent Roth : une histoire imaginaire où les Ogres élevaient les enfants dans les prés, les chouchoutaient, les bichonnaient, leurs faisaient de bons petits plats. Un temps, béni des Dieux toujours, où la chair des enfants était, donc, tendre et savoureuse.

Mais le progrès pointa le bout de son nez, avec ses cages, ses machines et ses élevages en batterie. Ce fut un temps, osons le dire « ca-ta-stro-phi-que ». Une singulière aventure qui a séduit les amateurs de musique, de danse, mais aussi les friands d'histoire fantastique !!!



ET PUIS S'ENVOLENT !

Deux séances organisées le 06/04/2018 pour l'école primaire « Le Patural »

Toujours dans le cadre de la politique culturelle 2018, les enfants entrent dans le public à privilégier. Apporter aux enfants cet espace d'ouverture visuel, intellectuel, sensationnel est une priorité pour nous tous. L'ouverture de l'imaginaire représente un espace vierge de toute empreinte stéréotypée où tout est possible et surtout le droit de rêver. La compagnie d'urgence 2 est une compagnie installée à Maxéville (54), ses créations tirent leur origine soit de la découverte d'un auteur ou d'une écriture, soit d'une commande de textes. Parallèlement la compagnie mène un travail autour de la mémoire et du théâtre du réel, l'objectif étant de créer une dimension poétique et sensible.



Pour ce qui concerne la pièce proposée à nos enfants, l'histoire parle d'émancipation, de liberté, de métamorphose et d'ouverture grâce au geste artistique. Ou comment, de l'art et en particulier de la musique peut naître le chemin vers la connaissance de soi, vers son identité et le désir de penser par soi-même.

ICH AUCH

Séance du 17/04/2018

> Ecole maternelle « Les Galopins »

Les petits de maternelle ont pu assister à un spectacle muet, visuel en direction des tout-petits qui explore de façon poétique les quatre grandes émotions universelles : la joie, la peur, la tristesse et la colère. Dès que la joie se lève, tout s'élargit.

Notre respiration se fait plus ample, notre corps, l'instant d'avant repli sur lui-même, n'occupant que sa place ou coin, tout à coup se redresse et vibre de mobilité. Nous voudrions sauter, bondir, courir, danser, car nous sommes plus vifs dans un plus vaste espace, et le défilé resserré de notre gorge devient le gué du cri, du chant ou du rire déployé.

Une expérience enrichissante qui a plongé nos petits dans un espace de découverte sensoriel.



→ L'ÉDITION 2018 DES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS S'EST DÉROULÉE LES 1, 2 ET 3 JUIN

Avec pour thème « L'Europe des jardins », l'édition 2018 des Rendez-vous aux jardins s'inscrit dans le cadre de l'« Année européenne du patrimoine » décrétée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union Européenne.

Augny participe depuis 4 années à cette manifestation en invitant petits et grands à venir partager un moment convivial, dans le parc Simon et l'espace Mazenod.

Les enfants des écoles ont travaillé à la réalisation d'objets représentant un pays européen, pendant que les services techniques préparaient un support sous la direction de Thierry. Le résultat est spectaculaire, un mur végétalisé qui trône à l'entrée du parking Mazenod.

Dimanche, fut une belle journée. Les poneys ont, comme d'habitude, eu beaucoup de succès avec les enfants pour de belles promenades dans le parc. Les grands jeux ont été appréciés et pas seulement par les enfants, et le groupe folklorique Portugais RONDA PITICA a présenté une partie de son répertoire, notamment un concert de musique typique avec tambour.

Des visites guidées du parc, par nos conseillères municipales, Nicole Franiatte et Monique Erguy, ont enchanté les visiteurs curieux d'en connaître un peu plus sur l'histoire de ce domaine.

Parallèlement, une magnifique exposition sur le thème des « copistes » se tenait dans la chapelle.

Un concert « Symph'Augny », qui rassemblait 3 groupes différents, avait ravi le public le samedi soir.



→ PREMIER FESTIVAL SYMPH'AUGNY

Dans le cadre de la politique culturelle la municipalité a proposé un festival de musique sur fond des rendez-vous aux jardins 2018. Une manière d'apporter un volet musical à cette manifestation et d'offrir aux habitants d'Aigny un évènement culturel de qualité.

En effet 3 groupes musicaux étaient invités pour animer cette soirée musicale.



Le premier groupe « **Impulse Jazz Quartet** » composé de 4 musiciens nous a proposé un jazz généreux, inspiré et enthousiaste où les personnes averties ont pu retrouver des standards revisités et des compositions bouillonnantes de saveur. Ce groupe qui a vu le jour en 2011, arpente les scènes de Lorraine et notamment celle du Jazzpote de Thionville et le festival Jazz de Briey. Un mélange savant aux exigences multiples où se côtoient des styles identifiables : funk, jazz, rock, swing, groove, pop, latino.

Pour le second groupe un style complètement différent, puisque ce jeune groupe de musiciens « **Daisy Driver** »



s'inspire du rock français des années 1990. Il propose un rock pêchu, leur répertoire associe des compositions propres ainsi que de magnifiques reprises telles que « **Morgan de toi** » de Renaud et « **Elle a les yeux révolter** » de Marc Lavoine. Leur premier album « **Nulle part** » ne se résume pourtant pas à ces deux reprises ; le groupe Lorrain à travers, « **Drowning** » « **Mya** » « **Tous les garçons** », prouve que le rock français est encore capable de nous étonner et de nous séduire. Loin d'une quelconque audace mais avec un vrai savoir-faire qui laisse le rock français trouver sa place et nous emmener avec lui.

Le dernier groupe quand à lui nous a transporté dans un univers de douceur et d'exotisme.



En effet, le groupe « **Charlenitsa et le Chtok Tok Orchestra** » s'inspire des chansons traditionnelles du bord de la méditerranée. Les influences musicales sont diverses on y découvre une musique en vol hors des frontières mêlant la voix claire de Charlène aux sonorités profondes de sa contrebasse, le tout mis en couleur par les percussions des musiciens Tout cela constitue un ensemble généreux imprégné d'émotion et de douceur.

Un souffle d'arrangements jazz progressif et de riffs un peu rock se juxtaposent à la tradition pour créer un son propre au groupe. Une énergie musicale hors du commun qui nous transporte dans un espace de sincérité et de liberté bienveillante.

→ AUGNY : 70 ANS DE FOOTBALL AVEC LE CSJ !

1948-2018. 70 ans ont passé depuis la fondation du Cercle Saint-Jean et de sa section football. Le club a ouvert le grand livre de son histoire et a proposé nombre d'animations.

IL ÉTAIT UNE FOIS...

En 1936, Octave Brouant, qui en deviendra le président, et quelques Augnéens créent le tout premier club de football à Augny. Outre Henri et Roger Brouant, on retrouve des noms comme Christophe, Conrad, Jeandeaux, Daury, Léonori, Lorrain, Camille Richard et d'autres encore.

Pendant la guerre, une équipe se constitue avec quelques joueurs restés en Moselle, dont Gustave Boyon, Antoine Dolcini, Albert et Maurice Jeandeaux, Zibert, etc. Le responsable est un jardinier allemand nommé Schmitt.



LE CERCLE SAINT-JEAN

Retour en 1948, lors de la fondation du Cercle Saint-Jean, le CSJ. Existente alors les sections football et théâtre, sous la présidence d'Émile Aubertin (jusqu'en 1963). Le terrain trouvé est un véritable gruyère. Il faut effacer les stigmates de la guerre. Les trous de bombes, d'obus sont bouchés avec l'aide des prisonniers de guerre allemands. Le curé prête le presbytère pour abriter les vestiaires.

Le 20 juin 1948, tout est prêt pour l'inauguration. Le terrain est baptisé stade Saint-Jean. L'acquisition d'un wagon permet au club d'avoir ses propres vestiaires, mais les douches sont à la mairie.



En 1990, face au nombre de licenciés, la commune met à disposition un nouvel espace en herbe qui devint le terrain d'honneur George-Pichon. Un club-house vient s'y ajouter.



DES DATES MARQUANTES

De 1963 à 1966, le club organise des courses de karting dans le village. Le 14 novembre 1998, le CSJ Augny Football gère sa première grande soirée choucroute avec orchestre dans la nouvelle salle polyvalente.

Son plus beau parcours en Coupe de France, le club l'effectue durant la saison 2010-2011 en se qualifiant jusqu'au 5^e tour contre Neuves-Maisons (DH).

Pour y arriver, l'équipe évoluant en PPD, bat l'AS Turque (3^{ème} Division), l'APM (DH), Mondelange (PHR), Sarrebourg (DHR). Cette même saison, le CSJ Augny arrive en 32^{èmes} de finale de la Coupe de Lorraine.

Le 14 juin 2015, le club inaugure son terrain synthétique, le stade Lucien-Lallement, incontournable, qui a beaucoup œuvré et s'est investi sans compter dans l'histoire du Club.



ET AUJOURD'HUI ?

Il a fêté ses 70 ans, le samedi 16 juin, avec des rencontres toutes catégories, un marché de produits locaux, des stands de maquillage, une tombola, une expo photos, une aire de jeux gonflables, une restauration et d'autres animations. Ensuite, le dimanche 17 juin, a eu lieu le tournoi annuel Seven Cup sur le thème de la Coupe du monde.



➔ INTERVIEW MADAME CHANTAL KLEINHENTZ, PRÉSIDENTE DU CLUB DE BADMINTON

Bonjour Madame KLEINHENTZ, vous êtes présidente du club de badminton depuis 2014, comment êtes vous arrivée à prendre ce poste ?

Et bien à vrai dire je faisais partie du club depuis 2005 et après le départ de Monsieur HENRY et en l'absence de candidat j'ai décidé de prendre les rennes du club. L'ambiance étant de qualité je ne souhaitais pas voir périliter le club.

Vous êtes vous-même joueuse de badminton à quelle niveau jouez vous ?

Je suis engagée au niveau régional en mixte et départemental en simple, au niveau du club nous comptons 38 compétiteurs avec 4 équipes engagées, une équipe en D4, une autre qui monte en D1, la troisième qui monte en R2 et la dernière équipe vétérans engagée dans le championnat départemental.

Comment se porte votre club quels sont les effectifs ?

Le club se porte bien malgré le manque de jeunes que nous déplorons, en fait nous comptons actuellement 83 adhérents dont 13 jeunes : 27 femmes et 56 hommes. Nous avons un entraîneur en charge des cours le mercredi après midi. Ce dernier va nous quitter cette année mais nous sommes déjà sur une piste de remplacement.

Comment expliquez vous ce manque d'engouement de la part des jeunes pour ce sport alors que les effectifs globaux des clubs locaux augmentent leurs effectifs.

Je pense que certains clubs voisins comme celui de Marly ou Metz sont des clubs fortement engagés dans la compétition et attirent les jeunes qui souhaitent aller dans ce sens. Augny reste un club attirant pour débiter et grandir.

Quels moyens mettez vous en place pour attirer les plus jeunes ?

Nous n'avons pas trop les moyens d'organiser des journées porte ouverte ou d'autres événements de captation, l'ensemble de nos adhérents adulte est occupé en journée et a du mal à se libérer en dehors des horaires professionnelles. Pourtant nous accueillons en lien avec le CODEP des stages départementaux « jeunes » au moins une fois par an mais cela ne suffit pas à attirer du monde.

Une information auprès des écoles pourrait peut-être apporter de nouvelles adhésions pour la rentrée prochaine ?

Oui, nous pouvons accueillir les jeunes à partir de 6 ans et nous sommes ouverts à toutes propositions pour attirer les plus jeunes.

Comment s'organise vos entraînements en dehors de l'école de badminton le mercredi après-midi ?

Comme je vous le disais au départ de cette interview, ce club est un club sympa où les pratiquants souhaitent avant tout se faire plaisir. Les compétiteurs jouent avec les loisirs dans une bonne ambiance. Tout cela permet de faire progresser le plus grand nombre.

Quand ont lieu les matchs ?

Les matchs ont lieu le dimanche et les championnats vétérans certains soirs en semaine, nous organisons un tournoi officiel à Augny ainsi qu'un tournoi amical en début d'année.

Pour finir quelles sont vos ressources pour faire fonctionner votre club ?

Nous sommes subventionnés par la Région, le Département et la Commune d'Augny, à cela s'ajoute la participation que nous demandons aux adhérents nous avons 3 tarifs différents (140 € pour les adultes, 120 € pour les étudiants et les chômeurs et 110 € pour l'école de badminton). Ces tarifs comprennent la cotisation annuelle et la licence à savoir que le montant réservé à la licence est réparti entre la ligue le CODEP et la fédération française de badminton seuls 40 € reviennent au club.

Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

Je souhaite vivement attirer plus de jeunes au club et leur donner l'envie de la compétition.

merci pour cette interview

Glossaire Classement :

D : départemental (D7, D8, D9)

R : régional (R4, R5, R6)

N : national (N1, N2, N3)

CODEP : Comité Départemental



→ TENNIS LOISIR - TENNIS PLAISIR TENNIS COMPÉTITION - TENNIS PASSION



S'il y a un domaine où la parité Hommes/Femmes est une réalité de tous les jours c'est bien le tennis et en particulier notre club qui affiche 41 % de Femmes, Jeunes Femmes et Demoiselles !

Que ce soit sur les courts ou au comité, les échanges sont ainsi bonifiés et sont une belle école de la diversité en prenant en compte également des âges de 5 à 80 ans !

COMME INSCRIT DANS NOTRE DEVISE : IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS

- Championnats par équipes
- Championnats individuels
- Tournois interne et externe homologués FFT
- Raquettes FFT, tennis féminin
- Tennis loisir avec réservations par smartphone
- Soirées repas, convivialité...
- Stages d'initiations et de perfectionnement par notre D.E.
- Actions de sensibilisation dans le scolaire et périscolaire.

DES ÉQUIPEMENTS TENNIS DE QUALITÉ :

- Une salle couverte dédiée à la pratique du tennis sur green set parquet, chauffée et éclairée.
- 3 courts extérieurs surface confort en terre battue artificielle (matchclay) éclairés
- 1 mur d'entraînement
- Un Club-House avec sanitaires, douche et vestiaires, Bar, Cuisine, Salon TV, WIFI gratuit, mobilier convivial, terrasse avec tables, chauffeuses et stores...

Samedi de finales du tournoi externe du club. De biens beaux matchs, un soleil radieux, des spectateurs ravis et nombreux et de beaux champions.

L'ENSEIGNEMENT DU TENNIS :

- 2 professeurs D.E. dont 1 salarié.
- 1 A.M.T. diplômé fédéral.
- 1 coach sportif

Dates à retenir pour les inscriptions pour les jeunes de l'école et les adultes

Vendredi 31 août de 18h00 à 20h00 et Samedi 1^{er} septembre de 9h00 à 13h00

Pour tout contact :

tennis.augny@fft.fr ou 03 87 63 79 51

(Secrétariat du Cercle St -Jean)

<http://www.club.fft.fr/tennis.augny/>

<http://www.facebook.com/tennisclub.augny.9>

→ CSJ AUGNY BASKET



L'équipe Senior Masculine de Basket a fini sa saison début Mai, et se classe 5^{ème} du championnat de Pré-Régional.

Une place hors du podium, à laquelle nous sommes peu habitués. Ceci n'est que la conséquence de la vague de blessures qui nous a touchés l'an dernier, avec des joueurs que nous n'avons réintégré qu'en 2018. L'été sera long, et va nous emmener à cette réflexion de poursuivre ou non notre section. L'âge moyen et la vie personnelle de

chacun évoluant, il est également compliqué de recruter en se trouvant à côté des ogres messins. Nous tâcherons toutefois de faire notre maximum afin de continuer d'exister et de représenter nos couleurs.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle période estivale! »

➔ MARATHON METZ MIRABELLE LE 14 OCTOBRE 2018

Comme chaque année le comité organisateur sollicite la commune d'Augny pour participer au circuit du marathon.



La municipalité en lien avec le Comité des Fêtes met à disposition les moyens humains nécessaires au bon déroulement de cet important événement sportif. L'an dernier ce sont près de **4 000 coureurs** qui après la traversée du centre-ville de Metz ont foulé les voies de la campagne messine sur le marathon et le marathon relais.

Le parcours qui traverse les communes est très apprécié des coureurs car il représente un bon équilibre entre les rues de la cité historique et le charme des villages du sud messin. Les participants sont également sensibles à la qualité de l'accueil à laquelle les bénévoles du comité

des fêtes apportent leur dévouement. Alors, même si quelques petits désagréments de circulation apparaissent ce jour-là, ils sont naturellement dépassés par la fierté de voir cette manifestation unique en Lorraine traverser notre belle commune.

Venez supporter les coureurs tout au long du parcours en faisant du bruit par tous les moyens imaginables : instruments de musique, chants, danses et bonne humeur !

Inscriptions en ligne : www.marathon-metz.fr

➔ RUNNING : LA « SAINT-BLAISE »

Le dimanche 6 mai s'est déroulée la 14^{ème} édition de la « Saint-Blaise », course nature de 15,1 km, sous le soleil.

350 participants se sont élancés sur un parcours magnifique situé sur les communes d'Augny et de Jouy-aux-Arches, et composé de sous-bois, de chemins, avec 3 côtes et un dénivelé de 364 mètres.

C'est Nicolas BONTEMPS (qui porte bien son nom !) a remporté l'épreuve avec un temps de 59'08.

Chaque catégorie a été récompensée et un cadeau a été remis à tous les coureurs.

Dans le même temps, **55 enfants des classes de CP à CM2 ont couru sur un circuit de 800 mètres**, dans le parc Mazenod. Chaque petit « champion » a été récompensé par une médaille et un cadeau.



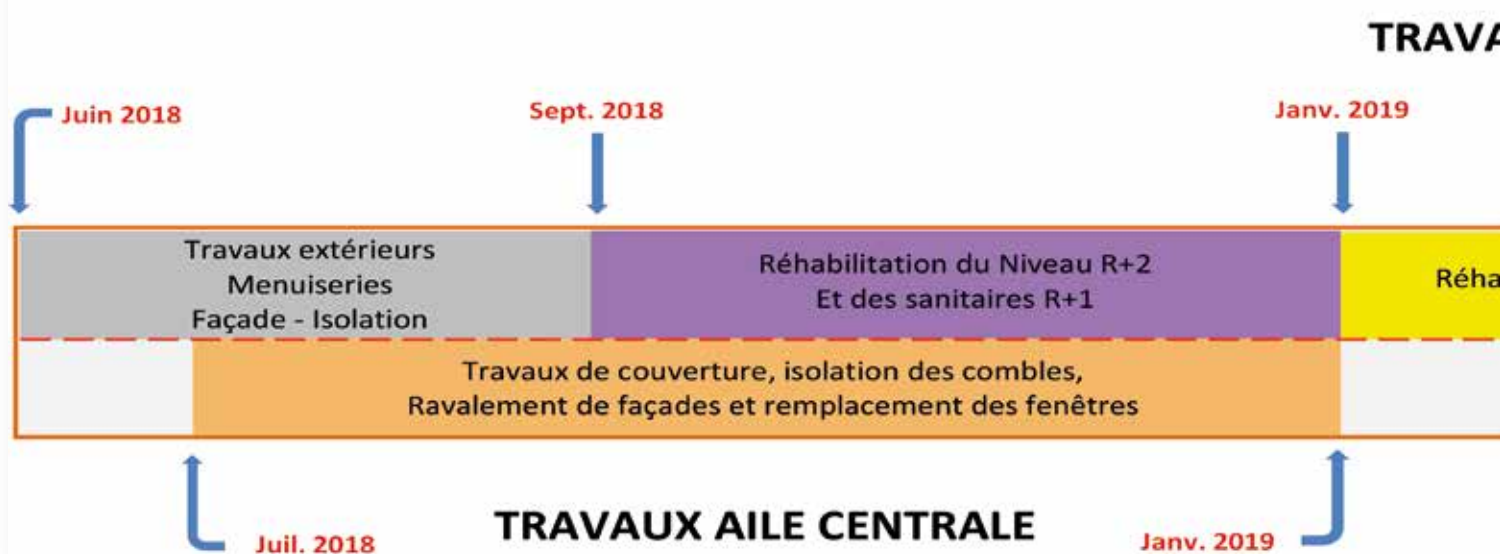
Les gagnantes de la course Saint-Blaise du dimanche 6 Mai

350 PARTICIPANTS

TEMPS RÉALISÉ

► Premier : 59mn 08s

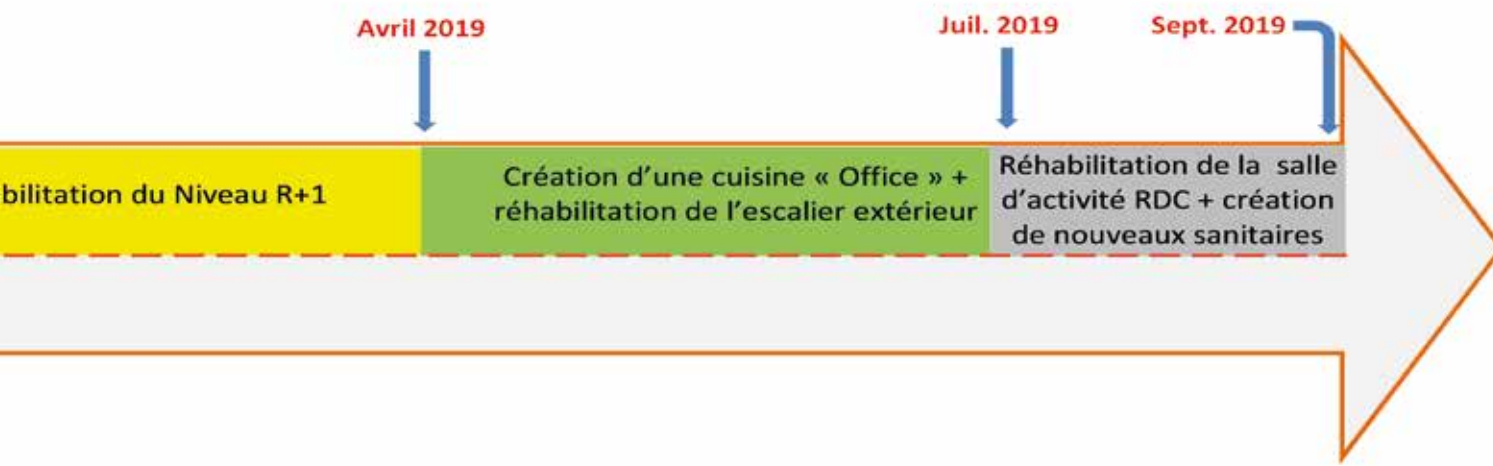
→ ÉVOLUTION DES TRAVAUX DE



RÉHABILITATION DU PÉRISCOLAIRE



TRAVAUX PÉRISCOLAIRE



→ LA REOUVERTURE DE L'ÉCOLE DE TIR

en septembre prochain

Cette formation, qui se déroule uniquement avec des armes à air comprimé, est destinée aux jeunes, filles ou garçons, de 8 à 14 ans. Elle a pour but de transmettre les valeurs et techniques fondamentales de notre sport.



Outre le respect des valeurs traditionnelles du sport que sont l'engagement, l'esprit d'équipe, la fraternité, le contrôle et le dépassement de soi, la pratique du tir enseigné par la FFTir repose sur un certain nombre de valeurs éthiques propres qu'il est strictement interdit de transgresser sous peine d'exclusion immédiate.

Ce sont :

- **Le respect de l'arme en tant que matériel sportif** et la compréhension que la peur de l'arme n'est pas justifiée : elle n'est, en effet, pas dangereuse en soi mais par son utilisation irréfléchie ou non maîtrisée au même titre qu'une voiture, par exemple ;
- **Une pratique exclusive sur des cibles** excluant toute représentation humaine ;
- **L'interdiction absolue de viser quelqu'un ;**
- **Le respect absolu des règles et des comportements de sécurité** édictés par la FFTir.

Les cours, d'une durée d'une heure, débuteront le **12 septembre 2018** et auront lieu les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires.

Ils sont gratuits, hormis l'acquisition d'une licence de la Fédération Française de Tir qui coûte 80 € pour une saison sportive (01/09 au 31/08).

Les personnes intéressées peuvent déjà s'inscrire au secrétariat (voir encadré jaune)

COMPÉTITIONS : Au moment de l'écriture de ces lignes, la saison des compétitions vient d'être entamée avec déjà quelques succès. Compte tenu du décalage normal entre la rédaction et la parution nous ne communiquerons sur les résultats que dans le prochain numéro. Malgré tout nous avons la fierté de voir un de nos adhérents arriver 3^e sur 250, remportant ainsi le trophée de bronze au challenge Handisport qui a eu lieu en mars à Dieuze.



TRAVAUX : Nous continuons à améliorer notre stand, le chantier (important) en cours consiste à rendre plus « écologique » la récupération des projectiles. Cela mobilise beaucoup de temps de travail et de capacités de financement.

Nous rappelons que bien qu'ayant des effectifs au complet avec une liste d'attente, les Aunéens restent prioritaires pour les inscriptions à notre club.



Vous pouvez aussi faire mieux connaissance avec notre club en consultant notre site internet :

lalignedemire.com

Rendez-vous à la station hertzienne ou contactez par téléphone ou par courriel :

Pierre Jammart au 06.80.33.35.69
jammartpierre@numericable.fr

→ SORTIE PÉDAGOGIQUE ET MÉMORIELLE LE 25 MAI 2018 À ROMAGNE-SOUS-MONTFAUCON

Cette année, le Souvenir français d'Augny a proposé aux 23 élèves du CM2 de l'école communale « Le Patural » une sortie alliant pédagogie et mémoire à Romagne-sous-Montfaucon en Meuse, dans le cadre du Centenaire de la Guerre 1914 - 1918.



L'intervention des Alliés américains sur le front fut déterminante pour arriver à l'Armistice. Seulement ce ne fut pas sans pertes humaines. Sur le secteur Meuse-Argonne il y eut environ 26 000 morts et 900 disparus dans les opérations militaires américaines, entre septembre et le 11 novembre 1918.

Rendre hommage à ces hommes et à ces femmes, morts pour amener la paix en Europe et en France est une des missions du Souvenir français. Dès l'arrivée au cimetière militaire américain, une responsable du site a accueilli le groupe et présenté l'histoire. Ensuite au monument aux morts, sous le dôme, nous avons fait déposer par quelques enfants une gerbe de fleurs.

Un temps de silence, ponctué par une sonnerie aux morts, fut suivi par la Marseillaise chantée avec vigueur par les jeunes et les accompagnateurs. Ce moment émouvant fut remarqué et partagé par un groupe venu en bus de la Vendée et par un groupe de militaires américains de passage à Romagne avant le Memorial Day (deux jours après). L'hymne national des USA n'a pas pu être écouté pour raison technique, car petite précision, nous étions en territoire américain. Il est bon de savoir que toutes les nécropoles US en France sont des enclaves de territoire

des Etats-Unis. Après la pause méridienne, ce fut la visite du musée privé. Les commentaires du propriétaire ont été écoutés avec intérêts par les élèves.

Une pause goûter avant le départ à la tour monumentale de Montfaucon, haute de 60 mètres, avec 324 marches... bien-sûr, escaladée par les plus courageux. Lors de cette sortie pédagogique, il est à noter que le Souvenir français rend hommage aux combattants américains, mais entretient le devoir de mémoire des soldats français morts pour la France.

Au retour, un arrêt à l'ossuaire et au cimetière de Douaumont fut respecté pour montrer aux élèves l'étendue de cette guerre qu'on appelait La Grande Guerre.

Mes remerciements au conseil municipal pour son aide (subvention) qui contribue ainsi au financement d'une telle sortie.

**Gérard Louyot, Président SF à Augny
DGA de la Moselle**



→ 8 MAI



Rassemblement autour du Monument aux Morts pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale.



→ VICTORIA MORICE UNE NOUVELLE ORTHOPHONISTE À LA MAISON MÉDICALE

Victoria est arrivée le 04 avril 2018 à Augny, elle prend la place de Madame BITTE qui a exercé sur Augny pendant de nombreuses années.

Bonjour Victoria et bienvenue à Augny. Dites-moi comment devient-on orthophoniste ?

A 17 ans un Bac ES européen mention européenne allemand en poche, je prépare un MASTER « science du langage » 2 années à Metz et 3 à Nancy. Pendant mes études et grâce à ERASMUS je passe 6 mois en Suède, à Lund University, ce qui me permet de maîtriser la langue anglaise. Ensuite un dépôt de dossier en Belgique pour intégrer une école de logopédie (équivalent d'orthophonie en France), ma candidature est retenue et je passe trois années en Belgique, à Bruxelles, à la Haute Ecole de Marie Haps pour obtenir mon diplôme européen de Logopède. Ensuite la DRJSC de la France demande des stages d'équivalence à réaliser dans différentes structures (cabinet libéral, hôpitaux, IME), qui ont été très enrichissants. Une fois cette formation validée, j'ai ouvert mon cabinet en libéral au sein d'une maison de santé près de Bar-Le-Duc, et j'y ai travaillé pendant un an et demi.

Pourquoi avoir choisi cette spécialité ?

Et bien à vrai dire j'ai été élevé dans un milieu où la médecine avait une place importante ; en effet mon grand-père était anapath (diagnostic des lésions à partir de leur aspect morphologique) et ma grand-mère était cancérologue. Le métier d'orthophoniste m'a particulièrement attirée compte tenu de la variété des pathologies concernées et la disparité du public ciblé.

Justement quels sont vos domaines d'action ?

Dans un premier temps ma patientèle concerne un éventail très large qui va du nouveau-né aux personnes âgées. Mon intervention s'applique au langage oral et écrit. Mais j'interviens également avec des enfants qui rencontrent des difficultés en logico-mathématiques, des enfants avec des troubles visuels ou auditifs, des difficultés d'attention et de concentration avec ou sans hyperactivité, des enfants à haut potentiel, des patients atteints de trisomie et aussi des enfants avec un trouble envahissant du comportement (autisme). Je peux également intervenir auprès des adolescents pour les aider dans la préparation de leurs examens avec des aménagements et dans leur projet professionnel (obtention d'un tiers-temps par exemple).

Les enfants sont de plus en plus utilisateurs de supports vidéo, cette consommation a-t-elle une incidence sur leur langage ?

Effectivement on commence à rencontrer des petits patients pour lesquels l'utilisation intensive des tablettes, ordinateurs ou même des téléphones portables entraînent des troubles de la vue et des retards d'apprentissage du langage. Ce phénomène nouveau peut inquiéter les parents à qui je dis simplement que ces utilisations doivent rester limitées dans le temps.



Vous intervenez également auprès des adultes ; quels types de pathologie rencontrez-vous chez cette population ?

Comme pour les enfants on rencontre des pathologies diverses. Des personnes atteintes de bégaiement, de surdité, celles victimes de maladies neuro végétatives mais aussi les

suites d'AVC ou celles qui ont subi une laryngotomie.

En effet les pathologies sont très nombreuses ce qui rend le métier intéressant et peu routinier.

C'est une des raisons pour lesquelles j'ai fait le choix de ce métier, je suis toujours en quête de méthodes et d'outils nouveaux à proposer à mes patients. Les conférences et colloques sont aussi des sources de connaissance et de partage d'expériences.

Quels outils utilisez-vous pour organiser vos séances d'orthophonie ?

C'est très variable selon les personnes, j'ai une batterie d'activités avec à chaque fois une thématique particulière selon ce que l'on a besoin de travailler. Il existe des jeux de cartes qui nous permettent de travailler sur la phonétique sur la confusion de lettres ou de sons. Il existe également des exercices de compréhension orale ou écrite qui permettent de bien différencier les sons. Des jeux qui sollicitent la mémoire notamment pour les victimes d'AVC. Pour les cas de dyslexie on travaille beaucoup sur la compréhension des mots et sur leur orthographe.

Faites-vous appel à d'autres spécialistes pour étayer votre diagnostic ?

Je détecte parfois d'autres troubles chez mes patients ce qui me permet de les orienter chez des confrères : ORL, Orthoptiste ...

Quels conseils donneriez-vous à des jeunes qui souhaitent exercer ce métier ?

C'est une bonne question ! A vrai dire je pense qu'il est primordial de détenir quelques qualités humaines indispensables pour bien exercer ce métier.

Il faut faire preuve de bienveillance et de patience avec une bonne dose de détermination et de caractère, mais surtout oui surtout savoir prendre du plaisir !!!

Merci Victoria de m'avoir accordé votre temps et bonne continuation à Augny.

Merci à vous

→ FÊTE DE LA SAINT-BLAISE

A Augny, la paroisse fête la Saint Blaise et une messe avec bénédiction des traditionnels petits pains est célébrée chaque année.

Ce 3 février 2018, le Conseil de Fabrique, comme de nombreux fidèles, ont déposé devant l'autel des corbeilles de petits pains destinés à être bénis par les deux prêtres, Athanase Belei et Sébastien Klam.

Cette tradition trouve son origine sur la colline de St Blaise, à l'emplacement du premier village d'Augny, où se dressait une chapelle dédiée à ce Saint.

« Devant Saint-Blaise tout mal s'apaise. »

Ainsi se résume la confiance accordée à St Blaise, connu pour guérir les maux de gorges mais aussi prendre soin des troupeaux.

A Augny, comme à Saint Eucaire à Metz, on honore cette tradition depuis plusieurs siècles.



→ AIDES AUX ASSOCIATIONS

La municipalité est consciente de la richesse apportée par la densité de notre tissu associatif. Cette présence engendre un lien social fort et favorise la diffusion d'une image attractive.

La mise à disposition gratuite des locaux communaux et la prise en charge des frais de fonctionnement font partie de l'aide apportée par la commune aux associations.

A cela s'ajoute l'octroi de subventions. Chaque année un dossier est remis à chaque président d'association, à son retour il est étudié par l'adjoint et la commission en charge des associations.

Une rencontre avec le président permet d'évaluer les besoins de l'association en tenant compte d'un certain nombre d'informations fournies par l'association.

- Le nombre des adhérents par catégorie,
- Un rapport de présentation pour les nouvelles associations (activités, objectifs, composition)
- Tous éléments nouveaux concernant le fonctionnement de l'association (création, modification de statuts, composition du bureau),

- Un relevé d'identité bancaire,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile et risques locatifs,
- Un rapport d'activités de l'année N-1 et la description des projets de l'année N
- Le bilan comptable de l'année N-1 faisant apparaître un déficit ou un excédent
- Budget prévisionnel pour l'année N
- En cas de projet exceptionnel, un budget prévisionnel spécifique
- Budget prévisionnel spécifique dans le cadre d'une subvention d'investissement (facture acquittée présentée à l'issue des travaux)

Le règlement d'attribution et de versement de subventions définit les modalités d'attribution. La charte quant à elle formalise les relations entre la commune et l'association sous la forme d'engagements réciproques. Ces deux documents ont été signés par tous les présidents d'association et validés par le conseil municipal en 2017.

Après la présentation par l' élu en charge des associations de l'ensemble des dossiers de subvention, le montant des subventions par association est proposé par la commission « finance » et validé par le Conseil Municipal.



→ CERCLE SAINT-JEAN

Ce sont 24 associations, dont 13 culturelles et 11 sportives ce qui représente 1342 adhérents.

Le Cercle Saint Jean a pour but de renseigner et d'aider les associations dans leurs démarches : aides à la licence auprès des organismes agréés, distribution de flyers et insertion d'articles dans Augny-Flash.

Il organise **chaque année un vide-grenier**, cette année il aura lieu **le dimanche 9 septembre sur le parking de Mazenod**.

Une autre manifestation, en l'occurrence **une bourse aux jouets**, qui se déroulera à la salle des fêtes le dimanche 4 novembre.

24 ASSOCIATIONS

adhèrent au Cercle St-Jean d'Augny

13 sections culturelles & loisirs **11** sections sportives

NOUVEAU !

Des cours d'anglais seront organisés par le Cercle Saint-Jean à AUGNY à partir du 21 septembre 2018, en collaboration avec l'association **POP ENGLISH**

Ateliers ouverts à tous :

- 3-5ans
- 6-7 ans
- 8-11 ans
- Ados (niveau à définir en fonction des inscriptions)
- Adultes.



Chaque groupe sera constitué d'un minimum de 7 personnes, avec un maximum de 12 personnes. Il est impératif de s'inscrire au plus vite au Secrétariat du Cercle St-Jean aux heures d'ouverture.

Tél. 03.87.63.79.51

Cercle.saint.jean@wanadoo.fr

LES SECTIONS LOISIRS ET CULTURE

- Club de l'Amitié
- Patchwork
- Arts Sans Limite (peinture)
- Théâtre
- Les Hameaux d'Augny
- Batterie Fanfare
- Aquarelle
- Ateliers du Jeudi
- Comité des Fêtes
- Les Copains d'Abord
- Blues Bazar
- Raku atelier poterie et Céramique
- Amicale des Pompiers

1342 ADHÉRENTS



LES SECTIONS SPORTS ET DETENTE

- Tennis
- Football
- Basket
- Badminton
- Yoga
- Karaté
- Gymnastique (adultes)
- Running (jogging)
- Passion Danse
- Tir Sportif (ligne de Mire)
- Judo

→ CLUB DE L'AMITIÉ

Activités proposées :

- Goûters tous les jeudis de l'année. Le premier est offert par la municipalité.
- Du 3 au 6 avril 2018, croisière en Hollande, avec la visite d' Amsterdam, du parc floral Keukenhof, et d'Anvers.
- Repas le troisième jeudi du mois.
- Excursion le 7 juin, cette année, à Mettlach avec la visite de la Keravision de Villeroy & Boch.
- Départ croisière fluviale sur les boucles de la Sarre, puis shopping dans les magasins outlet Villeroy & Boch.
- Barbecue au mois de juillet
- Repas gigot le 2^{ème} jeudi de septembre et « Beaujolais nouveau » en Novembre
- Voyage « Seniors » de 8 jours du 15 au 22 septembre 2018, dans le Luberon.

Président : M. Yves HUARD
03 87 55 25 37 - 06 50 69 19 64
huard.yves@outlook.fr



Pour entretenir la forme, Yves Huard propose une marche nature de quelques kilomètres, tous les lundis de 14H00 à 16H00.

Les amateurs de pétanque peuvent aussi se délasser sur le terrain à côté du city-park, qui est à leur disposition.

Activités du Club : Jeux de société : scrabble, tarot, belote, rami, petits chevaux, triominos, chromino.



→ LA M.A.S. HANDAS



Visite à la kermesse du périscolaire



Participation aux Rendez-vous aux jardins

INFOS

A compter de Septembre 2018, l'ASSISTANTE SOCIALE recevra sur rendez-vous.

Les 2^{ème} et 3^{ème} mardi du mois, dans les locaux de la mairie à partir de 13h30.

Pour joindre le service
Tél. 03 87 63 81 66

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Françoise DOLTO



Remise d'un chèque de 2 600 € de « KIWANIS INTERNATIONAL » pour aider à financer les vacances des résidents.

→ COMITÉ DES FÊTES

Une année vient de s'écouler et le Comité des Fêtes fait le bilan de ses activités.

La chasse aux œufs le Lundi 2 Avril.

Lors de cette 5^{ème} édition, le temps était magnifique et le public a répondu présent. Convivialité, partage et bonne humeur étaient au rendez-vous ! Les mascottes Jojo et Juju ont parcouru le parc Simon. Les enfants étaient enchantés de pouvoir venir leur faire des câlins et d'éclater de rire avec eux.



Accueil de « Une rose, un espoir »

Pour la première fois, le Comité des Fêtes a organisé le 28 avril 2018, un point d'accueil pour nos amis les motards sur le parking Mazenod. Nous avons eu une journée mitigée entre soleil et pluie mais la bonne humeur n'a pas manqué. Près de 500 amis motards étaient présents et pour leur venue les Aunéennes et Aunéens avaient confectionné des gâteaux. Boissons chaudes et bouteilles d'eau étaient offertes par le Comité des Fêtes. La musique a rajouté une touche de convivialité où certains motards se sont laissés aller à la danse !

Merci à toutes et tous pour cette belle ambiance !



Et pour nous remercier, les motards sont revenus le 17 Juin. Ils étaient plus de 1500 à faire vrombir leurs moteurs en passant près du parking Mazenod, accompagnés par les klaxons des Aunéens.



La fête de la musique le 21 Juin

Comme tous les ans, le Comité des fêtes a organisé la Fête de la musique sur le parking Mazenod en partenariat avec l'association « **Vivre aux Hameaux d'Augny** ». La **Batterie Fanfare Sainte Cécile**, les danseurs de **Country « Texas Tennessee »**, **Marc dit « la grenouille »** et les groupes **FacULteam** et **blues bazar** ont animé cette sympathique soirée, malgré un temps particulièrement froid.

La fête patronale du 22 au 25 Juin

Une très belle fête sur le thème de l'Italie avec vendredi soir le traditionnel feu de la St-Jean. Cette année, un clin d'œil à Venise et le pont des Soupirs.

Samedi soir, un magnifique « feu d'artifice » a enchanté le public sur des airs de musique italiens.

Les manèges, la restauration, la buvette, le concours de pêche au bord de l'étang et le concours du meilleur « tiramisu » étaient de la fête.



Viva Italia !



Et pour finir ces trois jours de festivités, le Souvenir Français avait organisé une cérémonie le lundi 25 juin, comme le veut la tradition. Enfants des écoles et de nombreux adultes ont accompagnés les drapeaux jusqu'au monument aux morts où des gerbes de fleurs ont été déposées.

Le Comité des Fêtes vous attend nombreux et nombreuses le jeudi 13 juillet pour la soirée de la Fête Nationale ainsi que le dimanche 26 août à partir de 12h00 pour le pique-nique géant. Rendez-vous à l'Espace Mazenod !!!

Bonnes vacances à toutes et tous !!

→ LE SAMEDI 7 AVRIL, LA MUNICIPALITÉ ACCUEILLAIT LA « JOURNÉE MONDIALE FRANCE PARKINSON »

La salle des fêtes a été le lieu de rencontres et de conférences autour de la maladie de Parkinson. Des thèmes tels que les douleurs, les prises en charge pluridisciplinaires, la recherche et les avancées, les soins... ont été abordés.

Des médecins spécialisés, professeurs, psychologues, sophrologues ont répondu aux nombreuses questions posées par les visiteurs et malades présents, tout au long de cette journée.



Journée mondiale France Parkinson

→ FONCTIONNEMENT DU CCAS D'AUGNY

Sur la commune d'Augny le CCAS a choisi de prendre en charge la **politique des seniors** c'est donc au sein de son bureau que sont déterminés les choix concernant les colis de fin d'année, le repas des aînés ainsi que toute action individuelle au profit d'un senior. Un goûter mensuel organisé par le club de l'amitié est pris en charge par le CCAS. En 2016, l'âge d'attribution du colis ou repas de fin d'année a été fixé à 70 ans. Les personnes ayant eu 65 ans en 2015 continuent à bénéficier de leur droit ouvert.

Le CCAS intervient également dans le cadre de **l'aide d'urgence** à partir des rapports d'évaluation sociale établis par l'assistante sociale. Les aides les plus rencontrées sont celles concernant : le loyer, l'alimentation, les fluides, la participation aux sorties scolaires, aux frais de cantines ou encore à des frais d'obsèques. Les subventions décernées aux associations caritatives ainsi que celles individuelles allouées à des actions ciblées font l'objet de discussion au sein du bureau du CCAS.

Le budget comporte également des **cotisations annuelles** à l'UDCCAS (Union départementale des CCAS) ainsi que celle à l'UNCCAS (Union nationale des CCAS) qui permettent de bénéficier de documents d'information et de soutien éventuel sur des dossiers particuliers.

Le CCAS gère également le volet **logement social** sur la commune. En effet en tant qu'hébergeur de bailleurs sociaux sur notre commune, nous sommes bénéficiaires d'un quota de logement réservé aux aînés. En effet la répartition des logements sur une opération locative se fait entre le bailleur social, les financeurs (état, collectivités), l'action logement (1 % logement).

L'imprimé « demande de logement social » est disponible sur internet :

→ <http://www.demande-logement-social.gouv.fr>

Pour permettre à la commune de défendre le dossier lors des commissions d'attribution logement une demande écrite devra être déposée en mairie avec le n° d'enregistrement du dépôt de la demande.

Une permanence est tenue par l'assistante sociale de secteur au Centre Médico social : 3 rue de la libération à AUGNY. Les administrés ayant besoin d'obtenir un soutien ou une aide sont tenus de passer par le Centre Médico social.

SIGNATURE DE LA CONVENTION FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES 2018 AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

La commune d'Augny s'engage auprès de 15 autres communes pour apporter un soutien aux jeunes en difficultés sous la forme d'aides individuelles ou collectives. Dans un contexte social et économique de plus en plus difficile pour les plus démunis, il est important de se mobiliser ensemble pour lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Le **Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)** est un dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes en grandes difficultés sociales, âgés de 18 à 25 ans. Il soutient leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle par l'octroi d'aides temporaires notamment dans le domaine du transport, de l'alimentation, de l'hygiène de la vêtue ou encore pour des frais liés à la recherche d'emploi.

Ces fonds sont gérés par les missions locales au nombre de six sur notre territoire. L'attribution des aides se fait dans le cadre des Comités locaux d'Attribution, les missions locales en assurent ensuite la gestion administrative et financière.

Les jeunes concernés sur notre commune doivent prendre contact avec la mission locale du pays messin : Pôle des lauriers : 3 bis rue d'Anjou 57000 METZ Tél. : 03 87/74/56/40.

PRÉVENTION CANICULE

**Personnes isolées,
Fragilisées,
Handicapées
FAITES-VOUS
RECENSER**

Auprès du CCAS d'Augny
03.87.38.32.94

Parlez-en autour de vous !
Parents, voisins, amis, vous pouvez
également nous contacter

Augny ÉTÉ 2018

→ POINT SUR LE BUDGET 2018

ZOOM

DETTES

565 € par habitants

Moyenne des communes de la même strate : 621€

TAUX D'IMPOSITION

0 % d'augmentation

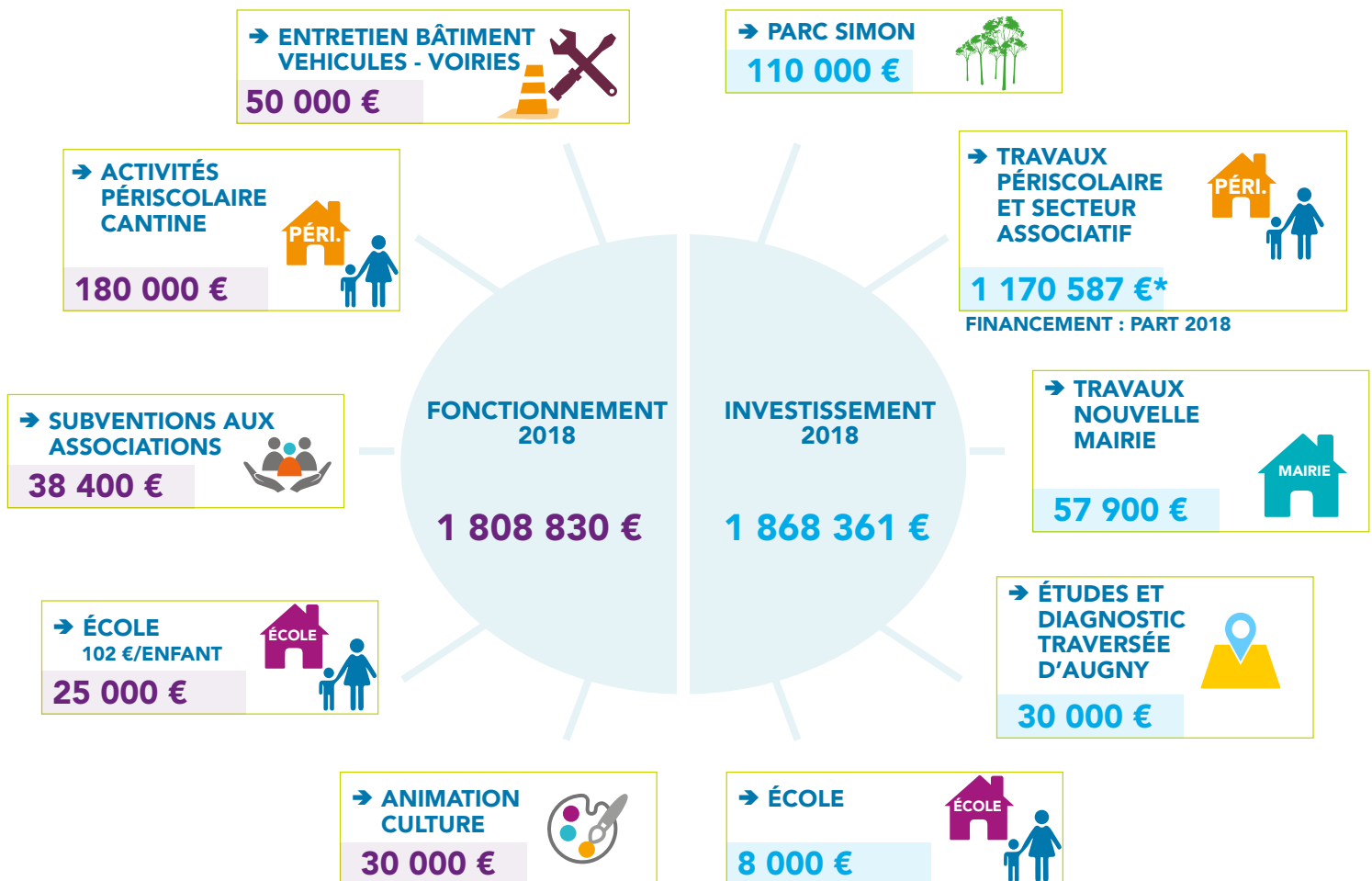
Taux stables depuis 2004

PERTE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT VERSEE PAR L'ETAT

242 930 €

Perte entre 2009 et 2018 : 1 013 755 €

LES PRINCIPALES ACTIONS



François HENRION

→ VISITE GUIDÉE DES MAIRES

Une cinquantaine de personnes, membres de l'Amicale des Maires et élus du canton des Coteaux de Moselle ont découvert le Parc Simon sur invitation de François Henrion.



Surpris par ce lieu inattendu, ils ont suivi avec intérêt une visite guidée et commentée par Chantal Lemire et Nicole Franiatte.

L'histoire du parc, son évolution, la qualité de son entretien ont ravi les visiteurs. Conscients de la charge de travail que représente un si grand parc pour une municipalité, les élus ont d'autant plus apprécié leur promenade champêtre.

Un soleil radieux a ajouté une touche de magie à cette sortie qui se prolongeait par une réunion de travail.

→ A.P.A. - AUGNY PASS ASSOCIATION

La commune d'Augny renouvelle sa participation financière pour le paiement de la licence ou de la cotisation auprès des associations aunéennes de sport, loisirs et culture pour les enfants d'Augny et ceux fréquentant nos écoles.

Cette action poursuit trois objectifs :

- inciter les jeunes du village à pratiquer des activités sportives ou de loisirs ;
- aider les parents à financer les loisirs de leurs enfants ;
- soutenir la vie associative à Augny en incitant les jeunes à pratiquer leur sport ou leur loisir dans la commune.

Il s'agit d'une aide de 20 € par personne, une seule fois par saison, dans une seule association.

Les conditions pour en bénéficier :

- être âgé de moins de 24 ans au moment de l'adhésion ;
- avoir payé sa cotisation avant le 30 novembre 2018 à une association aunéenne ou ayant une activité à Augny ;
- avoir son coupon « APA » renseigné et certifié par l'association.

MODALITÉS PRATIQUES :

- 1-Retirer un coupon APA disponible en mairie, au Cercle St-Jean et dans les associations à compter du 3 septembre.
- 2- Renseigner le coupon APA et le faire certifier par l'association.

- 3 - Déposer le coupon APA renseigné et certifié, ainsi qu'un RIB en mairie au plus tard le 31 Décembre 2018.
- 4 - La mairie mandatera la somme de 20 € par coupon aux parents après avoir vérifié que ne sera émis qu'un mandat par personne.



AUGNY PASS ASSOCIATIONS SAISON 2018-2019

A retourner en Mairie
Accompagné de votre RIB

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Est inscrit(e) auprès de l'association :

A réglé sa cotisation de : €

En date du :

Nom du Responsable de l'Association :

Cachet : Signature :



→ AMIS DU PATRIMOINE DE MARLY

Le bulletin n° 77 « Les Amis du Patrimoine » de Marly et communes environnantes consacre à AUGNY sa page de couverture.

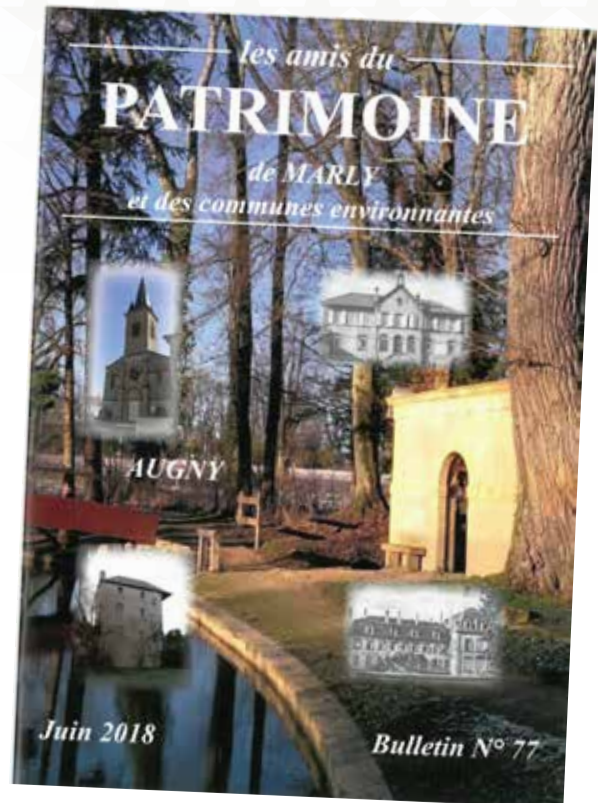
Madame Françoise BECKER, auteure de « **Augny et son Histoire** », relate la vie de ce village atypique et propose une découverte plus approfondie sous forme de visite le :

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018
de 10h00 à 17h00 environ

Le restaurant « **Le Soleil d'Or à AUGNY** » nous accueillera pour un déjeuner convivial.

L'association a mis à disposition 10 revues, au prix de 8 €, ainsi que des bulletins d'adhésion (16 €/par an) à l'accueil de la mairie.

Pour joindre notre association, et pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à Madame Bernadette ROUX au 06 03 81 30 13



LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE

Le recensement est une démarche administrative obligatoire, que doit effectuer chaque français (ou son représentant), dès l'âge de 16 ans.

LE RECENSEMENT DONNE DES DROITS :

- Inscription sur les listes électorales
- Appel de préparation à la défense (JAPD)
- Inscriptions à des examens et concours
- Permis auto et moto.

QU'EST-CE QUE LE RECENSEMENT ? QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les hommes et les jeunes femmes ayant la nationalité française doivent se faire recenser à compter de la date de leur seizième anniversaire.

QUAND ET COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Pour ce faire, il suffit de se présenter à la mairie du domicile, ou au consulat pour celui qui réside à l'étranger, à 16 ans, muni du livret de famille des parents, de sa carte d'identité ou de son passeport.

Une attestation de recensement est remise aux intéressés. La présentation de ce document sera nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'au permis de conduire (auto et moto) entre 16 et 18 ans.

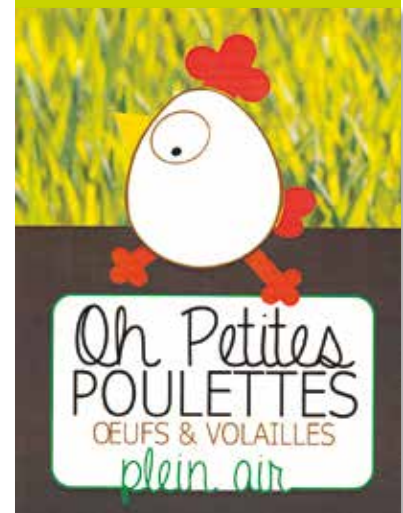


DÉS CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

INFOS

Distributeur automatique d'œufs frais 24h/24 et 7/7 situé Place Mazenod à Augny provenant de la Ferme de Prayel à Augny.

06.70.30.87.69





LE PLATEAU DE FRESCATY CRÉATEUR DE RICHESSE

En moins de 3 ans, Metz Métropole a su donner une nouvelle vie au Plateau de Frescaty : une quinzaine d'entreprises occupent actuellement une trentaine de bâtiments et 700 personnes sont quotidiennement présentes sur le site.

L'ancienne base militaire est devenue aujourd'hui un projet métropolitain majeur en plein développement, à l'image de projets créateurs de richesse tels que la ZAC Pointe Sud ou le centre d'entraînement professionnel du FC Metz.

Le plateau de Frescaty correspond au site de l'ancienne Base Aérienne 128 Metz-Frescaty fermée en 2012, ayant été acquis par l'Établissement Public Foncier de Lorraine pour le compte de Metz Métropole, désormais compétente en matière de zone d'activité économique.

Il présente un grand potentiel en termes de disponibilité foncière et de possibilités d'aménagement. La reconversion de ce site militaire permet de répondre à des enjeux essentiels pour cette partie du territoire, en matière d'accessibilité et d'économie, et plus largement de valorisation paysagère et urbaine.

LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT PROFESSIONNEL DU FC METZ

Le FC Metz souhaite s'engager dans la création d'un véritable centre d'entraînement permettant de regrouper les infrastructures de travail quotidien du secteur professionnel et des équipes de jeunes en élite nationale.

Metz Métropole, soucieuse d'accompagner le club messin dans son projet de développement, et de lui permettre d'accéder de manière privilégiée à des équipements de tout premier plan, a proposé la location, sous la forme d'un bail à construction d'une durée de 35 ans, d'un ensemble immobilier et foncier d'environ 30 hectares sur le Plateau de Frescaty. Le club disposera ainsi d'un complexe d'entraînement répondant aux meilleurs standards actuels, situé à moins de 5 km du centre-ville et à proximité de l'ensemble des services urbains. Le stade Saint-Symphorien, où se disputent les matchs professionnels est à quelques kilomètres. Le centre de formation et le siège du club y restent installés.

La création de ce centre représente un investissement de 30 M€ sur 8 ans pour le FC Metz. Il s'intègre parfaitement dans la dimension loisirs et sport que Metz Métropole souhaite développer sur le Plateau de Frescaty et en sera une première pierre d'importance.



A l'issue de la durée du bail et si le FC Metz ne souhaite pas le renouveler, Metz Métropole pourra alors retrouver l'usage de ces 30 hectares pour un nouveau projet d'aménagement.

Ce projet permet de réhabiliter 3 bâtiments existants sur le site, dont le HM17 emblématique de l'ancienne base, et d'aménager un secteur important du site, avec une implantation de renom pour la métropole.



ZAC POINTE SUD

Le projet de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) Pointe Sud concerne l'aménagement d'une zone d'activités économiques, à vocation artisanale, industrielle et logistique, sur le secteur sud du site. Une exposition en mairie sur ce thème ainsi qu'une réunion publique s'étaient d'ailleurs tenues à Augny en avril dernier.

Constitué essentiellement aujourd'hui de vastes prairies de fauche, ce site offre en effet de grandes surfaces de terrain disponibles, et jouit d'une bonne desserte, de par sa proximité de grands axes routiers.

Le projet d'aménagement de la ZAC Pointe Sud vise une certification HQE (Haute Qualité Environnementale)

Aménagement. Son parti pris est le respect de l'histoire du site, de son environnement naturel et urbain.

Le projet prévoit l'implantation d'un pôle logistique sur un terrain de 19,5 ha, ainsi que l'installation de plusieurs activités de production et petite industrie sur des terrains totalisant une surface de 8,5 ha environ.

Dans les espaces publics de la ZAC seront créées toutes les voiries permettant les liaisons des futures activités, ainsi que de nombreux cheminements réservés aux modes de déplacements doux.



Le projet intègre également des prairies agricoles sur 10 ha environ. Il est prévu la préservation et le renforcement de franges boisées, ainsi que la création d'un parc paysager d'environ 3 ha, autour de la renaturation d'un cours d'eau existant.

Le phasage global de l'opération prévoit :

- Courant 2019, la livraison du projet logistique et des voies de liaisons principales de la ZAC,
- dans un second temps, l'aménagement des autres lots d'activités, les d'accès et les voiries secondaires.

Le périmètre de la ZAC se trouve sur la pointe Sud du site. Entièrement situé sur la commune d'Augny, cet espace est limitrophe de Marly sur sa frange Est. Superficie totale : 54,5ha (sur les 380ha du Plateau).



«Respecter l'histoire du site, son environnement naturel et urbain.»



Le secteur nord de la ZAC est destiné à des activités de petites industries, des bureaux et services. La Pointe Sud prévoit en premier lieu l'implantation d'un pôle logistique.

Dans les espaces publics seront créées toutes les voiries permettant les liaisons des futures activités, ainsi que de nombreux cheminements réservés aux modes doux. L'objectif étant de reconnecter ces secteurs habités qui aujourd'hui s'ignorent, en intégrant dans le nouveau maillage de cheminements / modes doux, une desserte locale optimisée entre Augny, Marly, et l'ensemble du Plateau.

→ REMPLACEMENT DE LA SAUR

Depuis le 1^{er} juillet, la régie de l'eau de Metz Métropole remplace le groupe SAUR

La régie de l'eau de Metz Métropole a été créée le 1^{er} janvier 2018 pour assurer la production et la distribution de l'eau sur plusieurs communes du territoire.

Depuis le 1^{er} juillet, Augny et cinq autres communes de Metz Métropole ont intégré cette régie publique. Le contrat d'affermage signé en 1993 avec la SAUR a pris fin. Les salariés de la société ont été transférés à la régie, ainsi que les biens et mobiliers.

La régie de l'eau de Metz Métropole remplace le service de la SAUR dans les règles de continuité du service à l'abonné. C'est pour cela que les auniens concernés ont reçu un courrier explicatif ainsi qu'un formulaire d'informations à compléter pour poursuivre la gestion

de leur compte d'abonné. Les données personnelles des adhérents étant des éléments confidentiels confiés à la société SAUR, cette dernière n'a pas pu les transférer à la régie de l'eau de Metz Métropole. Ainsi, il est important de retourner le formulaire complété pour poursuivre l'activité de distribution de l'eau de votre logement.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la régie au 03 72 60 60 40 (du lundi au vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00)

→ CRÉATION D'UN GIRATOIRE

Metz-Métropole a signé une convention avec le Conseil Départemental de la Moselle relative à la création d'un giratoire au carrefour de l'allée des Gravières et de la RD5b sur la commune d'Augny.

Dans le cadre du transfert des zones d'activités économiques aux EPCI au 1^{er} janvier 2017, Metz-Métropole a lancé une étude de circulation sur l'ensemble de la zone « Plateau de Frescaty et Actisud » afin d'améliorer l'accessibilité de ces deux zones.

Le carrefour actuel entre la RD5b et l'allée des Gravières constitue l'un des principaux carrefours de desserte de la zone Actisud de Jouy-aux-Arches, au Sud-Ouest de Metz.

Il est aujourd'hui aménagé en carrefour plan « en croix » dont la RD5b constitue l'axe principal : le débouché de l'allée des gravières est géré par un « stop ».

Le carrefour actuel ne permet pas tous les mouvements.

En effet, sont interdits :

- le tourne-à-gauche (TAG) depuis l'allée des Gravières vers la RD5b Est
- le TAG depuis la RD5b Ouest vers l'allée des Gravières.

L'aménagement s'avère contraignant pour les circulations sur le secteur et pénalisant à terme pour les projets de reconversion du Plateau de Frescaty.

Des travaux sont donc programmés, qui débiteront au cours du 2^{ème} semestre 2018, et verront la réalisation d'un giratoire à quatre branches dont le coût global est estimé à 325 000 € HT.



→ L'ENTREPRISE DESCHANET

Les bâtiments font partie du paysage, Deschanet, pour qui fréquente la ZAC, c'est un nom que tout le monde connaît mais qui interpelle quand même...que font-ils ? Quelle sont leurs activités ?



Nous avons rencontré sa Directrice, Madame Roche-Deschanet.

Implantée depuis 50 ans en Lorraine, depuis 1975, dans la ZAC d'Augny, l'entreprise DESCHANET travaille le verre pour offrir une grande variété de produits.

L'entreprise fait partie de ces entreprises familiales où les valeurs et le travail bien fait sont le vrai leitmotiv.

Le sérieux de l'entreprise fera son succès à l'époque où se montent de nombreux chantiers dans le bassin houiller et sidérurgique de Lorraine.

Le site actuel d'Augny est composé de deux bâtiments, l'un pour le côté administratif et le showroom, et le second qui abrite, depuis 2012, une chaîne de 51 m entièrement robotisée de découpe et préparation du verre. La matière première arrive par panneaux de 6 m sur 3,21 m et termine à la taille programmée, prête à être utilisée. A l'avenir, les opérations seront automatisées de l'arrivée du camion transportant la matière première jusqu'au chargement des vitrages terminés et prêts à être livrés au client.

Le vitrage isolant représente 80% de l'activité, la vitrerie miroiterie étant la partie la moins importante. Outre le vitrage isolant, l'entreprise réalise, grâce à un système unique en France, un double ou triple vitrage doté d'un intercalaire qui augmente les performances isolantes. L'opération entièrement automatisée est agréée CEKAL depuis 2011.

Par ailleurs, la technique du cintrage à froid permet de réaliser des pièces de forme courbe qui deviennent des éléments de construction prestigieux. Pour exemple, les éléments de la coupole des serres du Jardin Botanique de Vinpeal (vietnam) sont issus de l'entreprise d'Augny.

L'automatisation ne diminue en rien le nombre d'employés, mais demande au contraire des connaissances particulières (numériques...). L'entreprise externalise le transport et la pose.

Le travail du verre est très prenant, c'est un matériau unique et particulier. Il faut être concentré, rigoureux. Avec une évolution spectaculaire, le verre participe grandement au confort des gens.

De l'Art dans le verre... Après des études de Design et d'Environnement Pascale Roche-Deschanet est maintenant Directrice générale de la société Deschanet.

Le verre peut devenir un écrin qui offre au regard un fragile morceau de vitrail ancien, ou abrite de longues plumes qui deviennent cloison ou paravent.

A ce titre, la maison Deschanet expose au « Salon International du Patrimoine Culturel au Carrousel du Louvre ».



ENTREPRISE
CHATEAUX
57685 AUGNY

- 🔥 Chauffage
- 🔥 Sanitaire
- 🔥 Climatisation
- 🔥 Salle de bain
- 🔥 Adoucisseur d'eau

06 22 70 80 39
sarl.chateaux@free.fr

**INSTALLATION
DÉPANNAGE
ENTRETIEN**



Les Petits Fruits
de Carole

Carole BAUQUÉ
Productrice de Fraises
Jus de pommes & Confitures

06 79 98 60 48
78, rue de Metz • 57685 AUGNY
SIRET : 510 840 671 00018



AUGNY ET SON HISTOIRE

Connaître son passé et ses racines permet à tout homme d'avancer et de mieux aborder l'avenir. Ce livre écrit par M^{me} Françoise BECKER aux éditions TEKPRESSE, c'est :

- **240** pages d'histoires et d'anecdotes
- **537** cartes, plans, photographies et illustrations
- **2 années** de préparation, de recherches documentaires et de rencontres avec les habitants d'AUGNY.

TekPresse

Pour tout renseignement :
Tekpresse@orange.fr
Port. 06 84 97 98 96

Etat civil



→ NAISSANCES

- THIEBAUT Adèle, le 21 janvier 2018
- CHOLLEY Romy, le 21 février 2018
- ABABOU Amjad, le 14 mars 2018
- GONZALES Léo, le 16 mars 2018
- FILLON Gaïa, le 03 juin 2018



→ MARIAGES :

- Cyril COVELLI et Wahyuni SALIM, le 17 mars 2018
- Alexandre MARTIN et Audrey LETRA, le 16 juin 2018
- Christine BARBARAS et Julien LE DÉVÉDEC, le 12 mai 2018
- Anthony MULLER et Joanna SCHAEFFER, le 30 Juin 2018



→ DÉCÈS :

- Sylviane GROSSHOLTZ-MEYER, le 26 Mars 2018
- Monique HOMÉ, épouse HIEGEL, le 9 Mai 2018
- Yves LOUARN, le 13 Juin 2018
- Jeanne HOLVECK, épouse STARRENBARGER, le 18 juin 2018
- Robert WEINGÄRTNER, le 24 Juin 2018



→ DÉCÈS DE M. WEINGAERTNER

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Robert WEINGAERTNER à l'âge de 89 ans.

En 1951, il épouse Mme MOSCON Gertrude. De cette union, naquirent 5 enfants, 6 petits-enfants et 5 arrière petits-enfants qui faisaient la joie de cet heureux papy.

En 1966, il s'installe à AUGNY au 20, Corvée Le Moyne.

EN 1971, il intègre le Conseil municipal où il sera élu Adjoint au Maire.

De 1983 à 1989, il a été Maire d'AUGNY où ses projets ont été entre autres :

- Aménagement et enfouissement des réseaux place Saint-Jean
- Regroupement des communes d'Augny, Jouy-aux-Arches, Moulins-lès-Metz pour l'agrandissement et les infrastructures routières de la ZAC d'Augny
- Remise en état de la toiture de l'église
- Ouverture d'une bibliothèque et création d'Augny loisirs
- Repas des élèves au collège Mazenod en accord avec la direction.

Il a ensuite été nommé Maire Honoraire par le Préfet de la Moselle.

Il entretenait une étroite collaboration avec les services militaires de la Base Aérienne 128 et s'investissait beaucoup dans les associations sportives de la commune.

De 2005 à 2018, il a été Président de l'Association Lorraine des Anciens et Amis d'Indochine.

De même, il a été élevé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Nous garderons de lui le souvenir d'une personne dévouée, à l'écoute des gens.

Ces obsèques ont eu lieu le vendredi 29 juin 2018.

Nous adressons à toute la famille nos condoléances émues et attristées.



gratuit - Crédit photo : Panoptique

Pour le gaz aussi,

vous pouvez compter sur UEM !

FIXO GAZ, PRIX BLOQUÉ PENDANT 2 ANS*

ÉLECTRICITÉ / GAZ



*Tarif HT bloqué à la souscription. Détails sur www.uem-metz.fr
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.uem-metz.fr



POMPES FUNÈBRES

Chambre funéraire

"LA ROSELIÈRE"

DANS UN ENVIRONNEMENT DE VERDURE

Nos Services

- Salon privé
- Salle omniculte
Bénédiction, Cérémonie civile
- Salle de convivialité
Avec service traiteur après cérémonie
- Fleurs et plaques

Exposition de monuments funéraires - Gravure



CONFIANCE - EXPÉRIENCE - COMPÉTENCE

www.pf-acquaviva.fr

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

03 87 65 38 74

MARLY FRESCATY

Grand parking - Bus Ligne 2

N° d'habilitation 145725

FAITES-VOUS DÉPANNER

PAS ARNAQUER



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ?
PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?
CONSEILS PRATIQUES



www.economie.gouv.fr/dgccrf

DGCCRF
@dgccrf

10 CONSEILS PRATIQUES

- 1 Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- 2 Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

Waves c'est 50 enseignes,
des restaurants ouverts
7J/7 de 9h à minuit !
Et aussi des jeux pour
les enfants et des spectacles
tous les jours...

waves
ACTISUD
is all you need